



La qualité de vie selon l'ASSADOM



50 ans d'expérience au service de la qualité de vie à domicile. Ainsi se définit l'ASSADOM (ASSociation d'Aide à DOMicile). Depuis le 16 février, Katia Lebreton reçoit le public le mardi, 9h30-11h30, ou sur RDV à la Maison des Services Publics. Présentation.

Créée en 1956, l'ASSADOM concentre son action sur 2 missions : **l'aide au maintien à domicile des personnes fragilisées** (personnes âgées dépendantes ou non, handicapées, malades) et **l'offre d'une prestation de service aux particuliers** (familles). **Aide à la personne, travaux ménagers et garde d'enfants** (y compris dans le cadre de Domi'Mômes Service) font le quotidien du personnel qualifié intervenant chez le demandeur quelle que soit sa situation. On peut faire appel à l'association pour entretenir son logement (ménage, repassage), accompagner au quotidien les personnes

fragiles (toilette, courses, préparation des repas, transport...), veiller les malades de jour comme de nuit, garder des enfants (aide et surveillance des devoirs, goûter, dîner, activités d'éveil...).

Parallèlement, l'ASSADOM informe les bénéficiaires de leurs **droits**. Elle constitue avec eux les **demandes d'aides financières** auprès des organismes concernés. Les frais engagés étant **déductibles d'impôts à hauteur de 50%**, elle leur établit une **attestation fiscale**.

PLUS D'INFOS AUPRÈS DE :
Katia Lebreton, 02 41 86 49 00
www.assadom.com